



FORMACIÓN UNDROP FORMATION UNDROP UNDROP FORMATION

21-31 agosto/août/August 2023



SESSION 4 : OUTILS ET MISE EN ŒUVRE

La session 4 du séminaire de formation sur l'UNDROP vise à concrétiser le contexte théorique qui a été abordé précédemment, et en particulier au cours de la Session 2 (Droits clés) et 3 (Cas concrets de violations des droits des paysan-ne-s). Il s'agit de discuter de la manière dont les organisations rurales peuvent travailler à la mise en œuvre de l'UNDROP et avec quels outils. Il s'agit également de discuter des efforts et des stratégies de promotion et de mise en œuvre existants et futurs.

OBJECTIFS DE LA SESSION 4

1) Développement d'outils de formation, de suivi et de plaidoyer pour soutenir les activités et les stratégies au niveau national, régional et international. 2) Développement d'un plan d'action de mise en œuvre pour les pays/régions, élaboré par et pour les participants et leurs organisations respectives.

MÉTHODOLOGIE

Pour commencer, les participant-e-s suivront une partie individuelle et auto-formative, à travers des matériaux de formation portant sur la signification de la mise en œuvre. La deuxième partie se fera de manière interactive via zoom, où des exemples concrets de promotion et de mise en œuvre dans les régions seront présentés. Ensuite, des groupes de travail (les mêmes qui ont été constitués lors de la session précédente no.3) seront organisés pour discuter des cas concrets discutés précédemment lors de la session 3 et des mesures et outils qui pourraient être développés dans le cadre d'une stratégie visant à mettre fin aux violations et à promouvoir la mise en œuvre de l'UNDROP. Une méthodologie appelée "accélérateur de projet" sera utilisée pour tenter d'élaborer un début de plan de mise en œuvre concret pour chaque participant. Enfin, nous reviendrons en plénière, où les résultats des groupes de travail seront partagés et une discussion collective aura lieu.

MATÉRIAUX DE FORMATION



Voir la vidéo « Éléments et stratégies de mise en œuvre » (Raffaele Morgantini, CETIM)



Voir la vidéo de présentation d'un outil fondamental pour la promotion et la mise en œuvre de l'UNDRDP : le site web "Défendre les droits des paysan-ne-s" (Coline Hubert, coordinatrice et éditrice du site web).



Research brief de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains de Genève "La mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales" (que en anglais)

